



Envoyé en préfecture le 13/12/2021

Reçu en préfecture le 13/12/2021

Affiché le 13/12/2021

ID : 063-200071199-20211207-CCPL\_2021\_164-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	31 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 30 novembre 2021

Date d'affichage : 30 novembre 2021

### SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept du mois de décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Limons.

#### Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD), Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Saïd MOURTADA (suppléant de David DESPAX), Rémy PETOTON, Claude RAYNAUD, Jérôme TARAGNAT (suppléant de Stéphane CHABANON), Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS  
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE  
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT  
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER  
Dominique TIXIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

#### Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, David DESPAX,

#### Absents :

Catherine CUZIN, Roland GENESTIER, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pierre LYAN, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE

Secrétaire de séance : Matéo MOREL

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-164 : RESSOURCES HUMAINES - TRANSFERT DU PERSONNEL DE LA MEDIATHEQUE DE MARINGUES

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu les articles L5111-1 et L5211-4-1 du CGCT,*

*Vu la délibération 2021-157 du conseil communautaire du 16 novembre 2021,*

*Vu l'avis favorable du comité technique du centre de gestion du Puy-de-Dôme du 26 novembre 2021,*

*Vu l'avis favorable du comité technique du 30 novembre 2021,*

Par délibération n° 2021-157 en date du 16 novembre 2021, l'intérêt communautaire de la compétence facultative « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipement de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire » a été modifié pour intégrer la médiathèque-ludothèque de Maringues.

Cette modification implique le transfert des agents de la commune de Maringues vers la communauté de communes Plaine Limagne.

C'est pourquoi la commune de Maringues a saisi le comité technique placé auprès du CDG 63 qui a rendu son avis le 26 novembre 2021 et Plaine Limagne son comité technique propre.

Pour rappel, le transfert de personnel est un processus dérogatoire aux règles de recrutement puisqu'il est de droit.

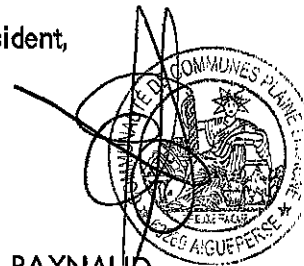
Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur ce transfert à partir de la fiche d'impact établie conjointement par la commune de Maringues et Plaine Limagne.

→ **Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :**

- d'approuver le transfert des personnels de la commune de Maringues vers la communauté de communes Plaine Limagne ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents afférents à ce transfert.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Le président,



Claude RAYNAUD

Certifiée exécutoire  
A Aigueperse, le 13/12/2021  
Le président,

